

Dédicace de La Silvanire

Auteur : Mairet, Jean (1604-1686)

[Voir la transcription de cet item](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Mots clés

[famille de la dédicataire](#), [lecture](#), [lien au sujet](#), [relation auteur-dédicataire](#), [savoir de la dédicataire](#)

Informations éditoriales

Titre complet de la pièce*La Silvanire ou la morte-vive du Sieur Mairet, tragicomédie pastorale dédiée à Madame la duchesse de Montmorency*

Auteur de la pièceMairet, Jean (1604-1686)

Date1631

Lieu d'éditionParis

ÉditeurFrançois Targa

LangueFrançais

Source[Gallica](#)

Analyse

Type de paratexteDédicace

Genre de la pièce

- Pastorale
- Tragi-comédie

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Informations sur la notice

Edition numérique Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeurs

- Lochert, Véronique (Responsable du projet)
- Saignol, Côme (Chargé d'édition de corpus numérique)

Mentions légales Fiche : Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Mairet, Jean (1604-1686) Dédicace de *La Silvanire* 1631.

Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Spectatrix/items/show/1059>

Copier

Notice créée par [Véronique Lochert](#) Notice créée le 15/06/2021 Dernière modification le 03/12/2025



A TRES-HAVTE
ET TRES-PVISSANTE
D A M E,

MADAME MARIE FELICE DES VRSINS,
Duchesse de Montmorency & d'Ampuille,
Baronne de Chasteaubriand, &c.

M

ADAME,



*Dés le mesme instant que ie formay le
dessein de cet ouurage cy , ie concens
celuy de le dedier à vostre Grandeur.*

*I'ay tousiours consideré ma Siluanire comme une
Beauté que i'estleuois pour parestre quelque iour aux
yeux d'une des plus vertueuses & des plus parfaites
Dames de la Terre. En suite de cette consideration
à ij*

je ne me suis pas tellement estudié à la rendre belle,
i'aye oublié de faire encore qu'elle fust honnête, por.
estre en quelque façon digne de se presenter devant
vous. Par ces circonstances, MADAME, il vous est
aisé de iuger que cognoissant vostre vertu, comme ie
la doy cognoistre, & n'ayant iamais eu de plus forte
ny de plus iuste passion que celle de vous plaire jusques
aux moindres choses ; i'auray pris soin de tenir ce
Poëme dans une telle pureté d'actions, & de paroles,
que vostre modestie n'en puisse apprehender la repre-
sentation, ny reietter la lecture. En fin, MADAME,
voicy cette MORT-E-VIVE, qui du parombrageux
de vostre magnifique Maison de Chantilly, se voit
aujourd'huy contrainte de passer à la clarté de la Cour,
où vous scauez, s'il est important de faire son entrée
de bonne grace. Elle a sceu de la voix du peuple com-
bien de caresses & de bonheur y receut autrefois son
ainnée la Bergere SILVIE, sous la protection de
Monseigneur; elle ne s'en promet pas moins de la vo-
stre, si vous luy faites l'honneur de l'en gratifier, com-
me elle vous en coniure tres-humblement. Le soucy
de reüssir à la Cour n'est pas ce quiluy donne le plus de
peine, puis qu'il est assuré que sous vos auspices elle
n'y scauroit estre que parfaitement bien receue. Toute

E P I S T R E.

la difficulte quil arreste , c'est d'agreer premierement à vostre Grandeur , & d'engager par la vostre reputation à la defence de la sienne . Je ne doute point que de deux parties qui luy sont absolument necessaires , pour vous plaire , la Bienseance & la Beaute , vous n'y fasiez rencontre de la premiere ; pour la seconde , i' apprehende extremement pour elle et pour moy que vous y treuueiez beaucoup de choses à desirer . Ce n'est pas qu'à bien considerer les diligences que i' ay apportées à l'embellissement de son visage ie ne puisse me faire accroire (& peut-estre sans vanité) qu'elle ne passera point pour laide aux yeux de la plus-part du monde : Mais quand ie viens à me representer , MADAME , l'extraordinaire bonté de vostre esprit , iointe à cette vive clarté de iugement qui ne paroist pas moins en vos actions qu'en vos paroles , sur tout lors qu'il me souvient que ie vous ay veu descouvrir quelquesfois en diuerses matieres de Poësie des graces & des defauts qui ne doivent estre visibles qu'aux plus clairvoyans de la profession : n'ay-ie pas iuste sujet de craindre que vous n'en descouvriez en ma Bergere , dont personne que vous ne se seroit que tard apperceu ? Toute la France est d'accord que l'Italie ne luy donna jamais rien de beau ny de precieux comme la Reyne

EPISTRE.

Mere, & vous, qui participez aussi bien à ses incomparables vertus qu'à la splendeur de sa race: & neantmoins, ou ie ne cognoy du tout point la langue en laquelle ie vous escriis, ou vous la parlez iustement comme il fau troit, que ie l'escruiisse pour faire accroire aux Cour:is ans qu'elle m'est naturelle. Ce n'est pas icy mon dessein de vous louier, pleust à Dieu, M A D A M E , qu'il me fust permis de le faire, quelque mauuaise Orateur que ie puisse estre, ie ne pense pas que sur une si belle matiere, mon affection à vostre seruice ne me fist dire de tres-belles choses, & ne serois point en doute que ces ames lasches à qui les louüanges du merite d'autruy sont ordinairement insupportables, ne souffrissent sans murmurer la pureté des vostres, bien loin de m'en contester la verité. Mais d'autant qu'ayant l'honneur, comme ie l'ay, d'estre particulierement à vostre Grandeur, ie fay profession aussi de luy rendre vne particuliere obeissance: ie ne sortiray point des bornes que vostre modestie me semble auoir prescrites sur ce sujet, sous cette protestation toutesfois que c'est avec vne indicible repugnance de ma volonté qu'ie m'y tiens. Car outre la violence que ie me fais, c'est chose infaillible que mon silence sera touſours plusſt soupçonné d'ingratitudo, que iustifié par la conſideration

E P I S T R E.

sideration du respect qui me l'impose, & que la postérité qui saura quelque iour par la bouche de la Renommée que vous avez esté la merueille de vostre sexe, & l'admiration du nôtre, ne me pardonnera pas facilement la faute que ie commets de laisser eschapper une si belle occasion de l'en assurer moy-mesme par mes Escrivs. Avec tout cela, MADAME, i'aime beaucoup mieux estre assuré d'estre blasmé de tout le monde, que me mettre seulement au hazard de vous fascher. Je scay fort bien qu'une pure & haute vertu comme la vostre se contente de meriter la louange, sans se soucier beaucoup de la receuoir. Je m'accommodey donc à la modestie de vostre humeur, à condition, MADAME, qu'en recompense vous auoüerez, s'il vous plaist cette Bergere pour vostre, & que sans vous souuenir que vous estes issuë de la tres-florissante & tres-illustre Maison des VRSINS, qui presque aussi vieille que la nouuelle Rome, qu'elle embellit encore aujourd'huy de sa splendeur, a donné de si dignes successeurs à Sainct Pierre, et de si grands Capitaines à l'Europe ; que sans vous souuenir, dy-ie, de la hauteur de vostre naissance, ou de la basseſſe de la sienne, vostre Grandeur accordera deux ou trois heures de son loisir au desir qu'elle a de l'entretenir de ses auan-

é

E P I S T R E.

türes. Il est certain qu'elles sont amoureuses, mais aussi vous ay-iez desia protesté que cette legitime affection avec laquelle elle respond à celle de son Berger, est à peu près de la nature de celle-là que le mariage vous permet d'auoir pour vn des plus glorieux hommes de la terre, & qu'un des plus glorieux hommes de la terre a reciprocquement pour vous. Cela me persuade, MADAME, que vous ne l'en escouterez pas moins volontiers, & que vous la receurez avec cette mesme bonté de naturel qui vous fait aimer généralement de tout le monde. Que s'il arriuoit par auanture que vous la trouuasiez belle, que ma satisfaction seroit accomplie, & que ie me tiendrois bien recompensé de la peine que i'ay prise à la rendre telle. Je vous iure MADAME, (& ie le dy sans flaterie) que la seule estime que vous ferez de mon ouvrage me determinera la bonne ou la mauaise opinion que i'en dois prendre, avec autant ou plus de certitude, que si Malherbe ou Virgile reuenoient au jour afin de m'en dire la vérité. On a tousiours obserué que vostre esprit, qui n'est borné d'aucune sorte de matiere, est encore appuyé d'une force de iugement qui ne doit rien à celuy de ces habiles à quinostre siecle defere tant que de ne iuger du prix des choses que par l'estime qu'ils en font.

E P I S T R E.

Mais peut-estre que i' abuse indiscretement de vostre patience: ic finiray donc, apres vous auoir priée de recevoir agreablement ce tesmoignage de mon devoir, que ie vous rends d'ausibon cœur, que ie me dy,

M A D A M E, de vostre Grandeur

*Le tres-humble & tres-obéissant
serviteur, M A I R E T.*

ē ij